



L'ARACT Guadeloupe recrute

## **UN(E) CHARGÉ(E) de MISSION H/F**

### **Présentation de l'ARACT Guadeloupe**

L'ARACT Guadeloupe est un organisme paritaire régional créé par les partenaires sociaux en octobre 2009 <http://guadeloupe.aract.fr/> .

Elle fait partie du réseau Anact-Aract, coordonné et piloté par L'ANACT (Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail), établissement public fondé en 1973, sous tutelle du ministère en charge du travail.

La mission de L'ARACT Guadeloupe est de favoriser l'amélioration des conditions et de la qualité de vie au travail dans les structures privées et publiques, en s'appuyant sur des pratiques de concertation. Son action vise à agir sur les déterminants des conditions de travail (facteurs organisationnels, relations professionnelles, dialogue social, promotion de la santé au travail...).

Intervenant dans le cadre d'une mission de service public, les principaux financeurs de L'ARACT Guadeloupe sont L'ANACT, L'Etat (DEETS), le Conseil Régional et le Fonds Social Européen.

### **Cadre et missions**

Le / la Chargé(e) de mission exerce son activité, sous la responsabilité du directeur. Il / Elle travaille en étroite collaboration avec les autres membres de l'équipe.

Ses principales missions sont les suivantes :

- Participer à la définition et à la mise en œuvre du programme d'activité,
- Conduire des interventions en entreprise, notamment par des diagnostics de situation, des formations-actions, des transferts méthodologiques,
- Proposer, animer des actions collectives, en particulier en direction, des TPE/PME ou des partenaires externes, des partenaires sociaux ou des acteurs publics,
- Contribuer à des travaux de capitalisation de connaissances, de méthodes et d'outils à destination des entreprises,
- Concevoir et piloter des projets, notamment territoriaux ou sectoriels.

La nature des missions confiées et la taille de la structure impliquent de la polyvalence.

Dans le cadre des missions qui lui sont confiées, il / elle est amené(e) à :

- **Expérimenter des méthodes d'amélioration des conditions de travail** par une approche globale des conditions de travail, impulsion d'une démarche concertée en intervention
- **Développer et conduire des projets** par la mobilisation d'acteurs différents (TPE/PME, branches professionnelles...) s'inscrivant dans des politiques publiques nationales ou territoriales
- **Favoriser l'innovation** par l'identification de sujets nouveaux ou émergents, le décloisonnement des approches santé, travail, emploi et performance...
- **Produire des connaissances outils et méthodes** par la capitalisation des enseignements d'interventions ou d'expérimentations de terrain, la production de notes de veille, la production de ressources utiles pour l'action
- **Transférer** en nouant des partenariats, en déployant des outils ou méthodes, en favorisant leur appropriation par les parties prenantes.

Le/La chargé(e) de mission conduira son travail dans le respect des règles déontologiques et méthodologiques du réseau Anact-Aract.

### **Profil recherché**

---

De formation supérieure Bac +5 dans les disciplines en lien avec l'organisation des entreprises, les relations sociales appliquées au travail (psychologie du travail, sociologie du travail, santé au travail...), il-elle dispose d'une expérience professionnelle de 2 à 5 ans dans l'accompagnement d'entreprises, le conseil auprès des TPE/PME.

**Il-elle devra être capable d'intervenir rapidement sur l'ensemble du territoire à l'issue d'une brève période d'appropriation des méthodes internes.**

### **Compétences et qualités requises**

---

Le/La chargé(e) de mission a une capacité à :

- Evoluer dans un environnement changeant et complexe,
- Construire et développer des partenariats,
- Construire, outiller et conduire une démarche adaptée à chacun des partenaires,
- S'exprimer aisément de façon orale ou écrite (rédaction de rapports, notes techniques, fiches de vulgarisation etc.),
- Articuler autonomie et travail en équipe,
- Conduire des projets (mobilisation d'acteurs, animation d'équipe, définition d'objectifs...),
- Faire preuve d'une capacité d'analyse, de synthèse et de recul.
- Capitaliser les expérimentations et en tirer des enseignements (études de cas, notes, monographies...)

Il-Elle maîtrise les fondamentaux de l'organisation du travail, les problématiques de maintien en emploi, usure, pénibilité, prévention des risques professionnels, promotion de la santé au travail et les méthodes d'analyse du travail.

La connaissance du tissu économique et social de la Guadeloupe et des réseaux d'acteurs locaux constituerait un plus.

### **Conditions d'emploi**

---

- Durée de travail et du contrat : Poste en CDI, à temps plein (35 H).
- Statut : Cadre
- De nombreux déplacements sur l'ensemble de la Guadeloupe et, plus ponctuellement dans le réseau.
- Rémunération selon le niveau de qualification et l'expérience (Convention Collective Nationale 3018 : "Bureaux techniques, cabinets d'ingénieurs-conseils, sociétés de conseils").
  
- Poste à pourvoir au mois de septembre au plus tard

### **Modalités de recrutement**

---

Le dossier de candidature comportera :

Un CV détaillé  
Une lettre de motivation,

Il sera adressé par courrier ou par mail : [guadeloupe-aract@anact.fr](mailto:guadeloupe-aract@anact.fr)

La sélection des candidat(e)s s'effectuera sur la base du dossier de candidature et d'entretiens.